

**CHAMBRES EXTRAORDINAIRES AU SEIN DES TRIBUNAUX
CAMBODGIENS**

Bureau des Co-procureurs des Chambres Extraordinaires
au sein de Tribunaux Cambodgiens

Procès-verbal d'audition

Dossier pénal
No. 02 Date : 14 aout 2007

L'année deux mille. Le mois de juillet. Le douzième jour. Heure : 10h00

Nous, enquêteurs des Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens
en présence de Pak Chanlino comme greffier, avons interrogé Chhang Yuk, un témoin.

Question-réponse : Moi, Chhang Youk âgé de 46 ans, de sexe masculin, de nationalité
cambodgienne, né à Sangkat numéro 1, Khan Tuol Kok, Phnom Penh.

Adresse actuelle : Centre de Documentation du Cambodge

Religion : bouddhiste Métier : Directeur du Centre de Documentation du Cambodge

Question-Réponse :

Q/R : Le Centre de Documentation du Cambodge (DC-Cam), situé sur le boulevard Preah
Sihanouk à Phnom Penh, a commencé à fonctionner en 1995 comme lieu de dépôt pour
les documents relatifs au régime des Khmers Rouge, y compris les gouvernements
précédents et suivants. Je suis le directeur du centre depuis 1997.

Q/R : DC-Cam est une organisation indépendante, impartiale, à but non lucratif et non
gouvernementale. Nous sommes autorisés par le Gouvernement Royal du Cambodge à
rechercher tous types de documents relatifs au génocide au Cambodge, que ces
documents se situent à l'intérieur du pays ou hors de nos frontières. DC-Cam reçoit un
soutien financier de nombreuses sources internationales et nationales à la fois
gouvernementales et privées, y compris le Roi Norodom Sihanouk. DC-Cam bénéficie
également de plusieurs services fournis par le gouvernement cambodgien (ex : sécurité et
permis divers). Nous n'acceptons de directives d'aucune de ces sources ou de tout autre
groupe concernant la gestion et la conservation de ces archives.

Q/R : Actuellement DC-Cam possède plus de 700 000 documents. Ces documents varient
de 1 à plus de 5000 pages en longueur. Les documents originaux de la période du
Kampuchéa Démocratique (KD) sont conservés dans un lieu sécurisé. Afin de préserver
les documents originaux, dont un nombre important est fragile, DC-Cam n'autorise pas le
public à y avoir accès. A la place, nous avons des copies exactes de ces documents pour

dans un but de recherche. Ces copies sont disponibles aux chercheurs nationaux et internationaux, aux organisations de recherche et à d'autres parties intéressées.

Q/R : J'ai vu et manipulé tous les documents des archives de DC-Cam et je dispose d'une connaissance approfondie de ces documents. Je pense que tous les documents des archives de DC-Cam proviennent de la période du KD ou sont relatifs à des événements ayant eu lieu durant cette période.

Q/R : J'ai fait de mon mieux pour démontrer que les documents conservés à DC-Cam sont authentiques. A cette fin, j'ai fait en sorte de clarifier la chaîne de traçabilité des documents qui ne viennent pas de DC-Cam. Dans certains cas, DC-Cam détient des copies de documents pour lesquels la localisation des originaux est inconnue. Ces copies ont été fournies par des universitaires et d'autres personnes, et, pour autant que je sache, ils semblent cohérents avec des documents contemporains de la période du KD.

Q/R : Dans le cadre de notre système de gestion des documents, nous avons créé un nombre de bases de données pour permettre aux utilisateurs de chercher les documents en notre possession par un site internet public. Nous donnons un code unique à chaque document. Tout d'abord, nous attribuons des lettres préfixes à plusieurs parties du recueil. Ensuite, nous attribuons une série de nombres à chaque document, avec les lettres préfixes et ceci constitue le code du document.

Q/R : Les documents en double obtenus de différentes sources apparaissent dans le recueil. Les doubles sont aussi numérotés et ajoutés au recueil car ils peuvent ne pas être identiques. Par exemple, ils peuvent contenir des notes manuscrites ou d'autres signes qui ne sont pas présents sur toutes les versions.

Q/R : Spécifiquement, chaque document dans les recueils « D », « I », « K » et « L » comprend un code unique à cinq chiffres.

Q/R : Le préfixe « D » fait référence aux différents documents reçus d'une variété de sources gouvernementales et privées.

Q/R : Les documents « I » sont en majorité des biographies de cadres Khmer Rouge détenus à la prison S-21 (Tuol Sleng) et dans d'autres endroits. Ce recueil comprend également des confessions faites à S-21 et d'autres endroits. Ce recueil fut obtenu de sources gouvernementales et privées.

Q/R : Les documents « J » font référence à des confessions et à des communiqués officiels reçus de sources gouvernementales et privées.

Q/R : Les documents « K » font référence à des biographies de cadres Khmer Rouge et membres de la population générale qui furent détenus à S-21 et à d'autres endroits. Ce recueil fut reçu de sources gouvernementales et privées.

Q/R : Les documents « L » font référence aux dossiers Lon Nol datés de 1970-1975, et incluent également des télégrammes Khmer Rouge datés de 1975-1979. Un grand nombre de la série « L » sont des documents reçus de sources gouvernementales et privées.

Q/R : Les confessions des archives du musée du génocide Tuol Sleng se sont vues attribuer une lettre unique, qui fait généralement référence à la première lettre du nom de famille de l'individu, et un numéro. Le système du numéro d'archive de Tuol Sleng avait été adopté pour beaucoup de ces documents dans le but de faciliter leur manipulation.

Q/R : Les codes uniques pour le Projet pour la Promotion de la Responsabilité, contenant des auditions que le personnel de DC-Cam conduit sur le terrain auprès des survivants et des anciens cadres Khmer Rouge, contiennent 3 lettres précisant le lieu de l'audition, suivies de 4 chiffres. Ces désignations telles que BAC, KCI, KDI, KHI, PVI et TKI font référence à la zone où l'audition a eu lieu.

Q/R : Un dossier considérable de photographies provenant du musée du génocide de Tuol Sleng et de sources privées a été scanné par DC-Cam et est disponible électroniquement.

Q/R : DC-Cam a copié un recueil de films de la période Khmer Rouge sur DVD et a mis à disposition ces DVDs pour projection. Les films originaux sont de deux types : les films tournés pendant la période 1975-1979 et les films documentaires produits après la période Khmer Rouge.

Q/R : Le 8 septembre 2006, j'ai reçu une lettre du Bureau des Co-Procureurs des Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens. Elle contenait une demande formelle selon laquelle DC-Cam devait fournir au Bureau des copies de documents relatifs à la période du Kampuchéa Démocratique.

Q/R : Afin de faciliter la possibilité pour les Co-procureurs de faire des recherches de manière confidentielle et d'étudier des documents, nous avons réservé un espace privé des bureaux de DC-Cam pour que le personnel du Bureau des Co-procureurs puisse l'utiliser. Tous les documents demandés ont été fournis au Bureau des Co-procureurs conformément aux procédures de DC-Cam concernant l'accès du public. De plus, un certain nombre de protocoles a été mis en place concernant la demande et la réception de documents.

Q/R : Mr. William Smith, Co-procureur adjoint, m'a également envoyé un courrier électronique à différentes reprises afin de demander des documents au nom de son Bureau. Il a constamment mis en copie les Co-procureurs Chea Lang et Robert Petit, ainsi que le Co-procureur adjoint Yet Chakriya dans ses communications à mon égard. J'ai reçu des courriers électroniques de Mr. Smith à intervalles réguliers contenant des listes de demandes de documents.

Q/R : J'ai confirmé la réception de chaque liste et ai ensuite demandé à mon Directeur adjoint, Dara P. Vanthan et à son équipe de réponse de tirer les documents demandés des

dossiers. Certains de ces documents ont été fournis aux Co-procureurs en photocopies ou sur des microfilms.

Q/R : De plus, avec l'aide de membres de la section de gestion des Chambres des CETC, DC-Cam a scanné plus de 138 000 pages de documents et les a fournis au Bureau des Co-procureurs avec un index électronique des titres des documents correspondant à la demande. L'index nous permet de confirmer que tous les documents dont il a été fait la demande ont bien été scannés et fournis.

Q/R : Dans le cadre de la demande de production de ces documents scannés, Mr. Smith m'a demandé de certifier la localisation actuelle des documents demandés. Ces documents peuvent être rangés dans trois grandes catégories d'endroits : ceux situés au Cambodge, ceux situés à l'étranger, et ceux pour lesquels la localisation des documents originaux est inconnue.

Q/R : Les documents originaux situés au Cambodge sont actuellement conservés dans un certain nombre d'endroits. Tous ces documents sont disponibles si les CETC demandent d'obtenir les originaux.

Q/R : Les documents originaux situés à l'étranger sont en majorité détenus dans un certain nombre d'universités à l'étranger. Ces documents sont probablement disponibles si les originaux sont demandés.

Q/R : Les copies signées des certificats sont jointes.

Procès-verbal d'audition achevé ce jour à 12h00.

L'audition s'est achevée et a été lue à l'individu qui a l'a reconnu comme exacte et correcte et a accepté de signer ou d'apposer son empreinte digitale devant nous.

Personne interrogée [Signature]	Greffier [Signature]	[Signature]	Enquêteurs [Signature]
Chhang Youk	Pak Chanlino	Tan Senarong	Steve Spargo